

DECISION

fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien principal du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire

Le Directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, modifiée, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2013-176 du 27 février 2013, portant statut particulier du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire ;

VU le décret n° 2004-176 du 27 février 2013 portant statut particulier du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire.

VU la décision du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé du 5 septembre 2014 autorisant au titre de l'année 2014 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de technicien principal du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire

DECIDE

La liste des membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien principal du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé s'établit comme suit :

Président

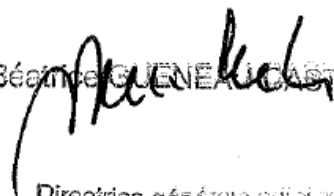
- Jacques MORENAS – directeur adjoint de la Direction de l'inspection à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Membres du jury

- Denis CHAUVEY, chef du pôle Surveillance des marchés des médicaments du site de Montpellier à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.
- Patrice CHAGNAUD, chef de laboratoire, au sein du pôle Contrôles biologiques des médicaments immunologiques, sécurité biologique, sur le site de Lyon à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.
- Ghislaine GRIFFON, chef de laboratoire, au sein du pôle Contrôles physicochimiques des produits biologiques et des plantes sur le site de Saint-Denis à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait à Saint-Denis, le **17 SEP. 2014**

Le Directeur général,


Béatrice GUENEAU-CASTILLA
Directrice générale adjointe